

L'INCARNATION SUR TERRE

LES LOIS

SCHEMA GENERAL DE L'EVOLUTION DANS L'INCARNATION

Présentation :

Evolution veut dire ouverture, développement de notre conscience.
Cette ouverture de conscience se produit suivant 4 voies parallèles qui sont :

- Le développement de sa propre personnalité.
- Le développement, l'amélioration de nos rapports avec autrui.
- Les prises de consciences concernant les différents plans de vie.
- L'apprentissage des Lois Universelles.

Les deux premières sont primordiales et nécessaires, les deux suivantes pas obligatoires dans un premier temps. Cependant, ces deux dernières voies peuvent se mélanger avec les deux premières même si cela n'est pas conscient.

Le développement de sa propre personnalité :

- Mieux se connaître : connaître ses buts dans l'incarnation, connaître le fonctionnement de ses corps, connaître les mécanismes d'évolution de notre conscience, etc.
- Connaître et augmenter, renforcer ses qualités.
- Connaître et diminuer, éliminer ses défauts.
- Développer l'amour en soi et autour de soi.
- Développer la force en soi.

Le développement, l'amélioration de nos rapports avec autrui :

- Pratiquer l'écoute des autres.
- Pratiquer la compassion pour ce qu'ils sont ou ce qu'ils vivent.
- Pratiquer la compréhension des situations vécues par les autres.
- Pratiquer l'entraide.
- Appliquer la Loi d'Amour Universel.

Les prises de consciences concernant les différents plans de vie :

- Plan matériel : Etude, compréhension de l'existence et de l'évolution des autres règnes de la nature

(minéral, végétal, animal).

Etude, compréhension des lois de l'équilibre de la nature (écologie).

- Plan astral : Existence, compréhension des mécanismes de ce plan.

- Plan mental : Existence, compréhension des mécanismes de ce plan.

- Plans cosmiques : Existence, compréhension des mécanismes de ces plans (la vie universelle sur ces plans, les principes de vie et d'évolution de consciences différentes sur d'autres plans et d'autres sphères, etc.).

L'apprentissage des Lois Universelles :

- Loi de causes à effets (dite Loi karmique).

- Lois de la réincarnation qui lui est liée.

- Lois de l'évolution générale (les Grandes consciences, les grandes phases d'évolution, les organisations cosmiques et universelles, les plans universels, etc.).